

# **base élèves premier degré**

## **ou comment ficher les enfants sans le dire !**

**Savez-vous que dans les Pyrénées-Atlantiques, d'ici 2 ans, tous les enfants d'âge scolaire devront être fichés ?**

### **Qu'est-ce que c'est ?**

Depuis 2004, le ministère de l'Éducation nationale a décidé, sans concertation, de mettre en place un fichier informatique centralisé nationalement et dont les données sont partageables entre école, mairie et autres administrations. Ce fichier s'appelle *base élèves premier degré*. L'administration entend passer en force pour généraliser le dispositif d'ici 2009.

Des outils informatiques existent bien entendu déjà pour la gestion des élèves et le fonctionnement des écoles mais ils ne sont pas centralisés ni partageables. Il s'agit de fichiers dont les données ne sortent pas des écoles ou des mairies. Le suivi pédagogique est fait, lui, grâce au livret scolaire qui doit être communiqué aux familles.

Avec *base élèves*, les choses sont différentes.

C'est un fichier national, centralisé et conçu pour partager des données concernant la scolarité des élèves (cursus scolaire, aides médicales, suivi RASED) mais aussi la situation familiale et

administrative des familles (nationalité, situation matrimoniale par exemple). La communication du contenu des dossiers aux familles concernées est facultative (et ne fonctionne pas à ce jour !).

Dès l'âge de 3 ans, les enfants se voient attribuer un numéro qui ne les quittera plus. Tout ce qui concerne leur scolarité, mais aussi leurs difficultés, leurs besoins éducatifs et une partie de leur vie familiale sera inscrit dans un fichier informatisé. Des données relevant du secret professionnel comme le suivi psychologique des enfants seront partageables par une multitude d'intervenants. Le nom même de *base élèves* est trompeur car de nombreux renseignements stockés n'ont rien à voir avec la scolarité. Tout cela, pour une durée inconnue.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, 25 % des élèves des écoles sont déjà entrés dans le système, souvent à l'insu des parents, l'administration dépense une énergie intense pour étendre rapidement le dispositif à toutes les écoles.

### **Pourquoi base élèves ?**

La loi instaure maintenant le partage obligé d'informations entre les administrations, les maires et les différents acteurs sociaux, elle autorise le maire à constituer des fichiers à partir des données transmises par les établissements scolaires (changements d'établissement, avertissements, sanctions, absentéisme).

La volonté affichée du président de la République est de reconduire à la frontière des dizaines de milliers de familles sans papiers. Il ne fait aucun

doute que les données de ce fichier pourront être utilisées un jour par la police. Ça peut être pour les sans papiers aujourd'hui, mais aussi pour toute autre tâche, tout autre service de l'État, demain. Avec l'interconnexion des fichiers, les espaces de vie privée disparaissent les uns après les autres. *Base élèves* s'inscrit donc dans la logique du contrôle de l'ensemble de la société.

Nous refusons le principe d'un fichier informatisé national et partageable des enfants.

### **Que faire ?**

L'action a déjà donné des résultats : les mobilisations de parents et enseignants, le refus de certaines mairies (Paris, Grenoble..) ont conduit le ministre de l'Éducation nationale X. Darcos à annoncer début octobre 2007 le retrait des rubriques à caractère ethnique. Mais aucune instruction écrite n'est toutefois encore venue confirmer cette annonce.

Dans les écoles, dans les mairies, des oppositions

s'élèvent. *Base élèves* ne sert à rien pour améliorer la réussite scolaire des élèves, *base élèves* est par contre l'outil idéal pour un contrôle renforcé de la population.

Faisons appliquer le droit au respect de la vie privée et le droit à la protection des données individuelles!

Nous refusons le fichage généralisé des enfants.

**Nous demandons l'arrêt de l'application informatique *base élèves premier degré***

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Ville</b>	<b>Signature</b>
1				

**Nous demandons l'arrêt de l'application informatique *base élèves premier degré***

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Ville</b>	<b>Signature</b>
5				
10				
15				
20				
25				
30				
35				

à retourner à SNUiPP-FSU / Avenue de Saragosse / 64000 Pau ou  
 FCPE64/Salle 601 – Complexe de la République / Rue Carnot / 64000 Pau